

Communiqué de Presse

Le 11 décembre 2007,

Sport et Citoyenneté **Un passe pour le sport**

La commune poursuit son engagement pour un sport citoyen dans le cadre de son thème de l'année *Sport et Citoyenneté*. Parmi les actions en place, la création d'un pass'sport pour les 10-18 ans.

Avec son thème de l'année *Sport et Citoyenneté*, la commune s'engage, avec le soutien des associations sportives, dans un sport citoyen. Cela se traduit par la mise en place de plusieurs actions et notamment le pass'sport pour la rentrée prochaine.

Le pass'sport

Le pass'sport est une aide communale dont le but est d'aider les familles ermontoises à financer les activités sportives de leurs enfants.

En septembre 2008, le pass'sport sera donc lancé. Il s'adressera aux 10-18 ans bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS). En complément de l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, donnée directement aux clubs pour ces familles, la commune versera aussi une subvention aux clubs. Cette aide prendra le relais de celle versée actuellement en complément des bons CAF. Grâce à ces deux aides, le coût de l'adhésion pour les familles diminue, ce qui permettra aux enfants de pouvoir s'inscrire dans un club de sport.

Pour bénéficier du pass'sport, les familles concernées devront se rendre au Service municipal des Sports munies de leur attestation d'ARS.

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Service municipal des Sports

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie – BP 83 – 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 41 – sports@ville-ermont.fr



Contact presse : Direction de la Communication

presse@ville-ermont.fr - 01 30 72 38 63 - photos numériques disponibles sur demande